

## MON MARI BOIT BEAUCOUP ET SE DROQUE

---

Par percy07 Postée le 30/05/2020 20:02

je ne sais plus comment faire mes week end sont un combat perpétuel. quand il boit il se de la coke. Alors je fais tout mon possible pour pas qu'ils prennent le premier verre. le lendemain c'est toujours pareil il s'excuse et promet qu'il va arrêter sa fais 9ans... j'ai tenter la menace de partir et la séparation. je lui est demander de partir en 2017. c'était pire il buvais 3 ou 4 jours d'affilé en 2019 il me supplie de le reprendre je pose mes conditions, il accepte sauf qu'en septembre 2019 on repart petit a petit et de pire en pire.... tout les week end gaché en ami ou famille... je ne sais plus quoi faire je me détruit moralement

---

### Mise en ligne le 02/06/2020

Bonjour,

Nous comprenons bien que cette situation de consommation régulière chez votre conjoint finisse par toucher les limites de ce qui est supportable pour vous.

Il est positif que vous nous ayez contacté afin de voir quelles sont les pistes d'aides possibles car vous nous dites bien que cette situation vous affecte fortement.

Il est possible que votre conjoint souffre d'une addiction, un fonctionnement de consommation qui est "plus fort que lui" et qu'il ne parvienne pas à modifier. Peut-être qu'une recherche d'apaisement ou de prise de distance avec le quotidien en consommant est la seule solution qu'il ait trouvée.

Il est tout fait possible qu'il obtienne une aide extérieure par des professionnels s'il le souhaite. Dans ce cas, il peut être accompagné tant sur ses consommations que sur les éventuelles difficultés personnelles et émotionnelles qui le poussent à consommer.

Les lieux qui proposent cette aide se nomment Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). L'accueil est assuré dans un cadre gratuit, confidentiel et non jugeant par des médecins addictologues, psychologues, infirmiers.

Toutefois, le choix lui appartient d'entamer ou non cette démarche de soins, une contrainte n'est pas possible légalement et serait inefficace sans un réel engagement personnel.

Les missions des CSAPA sont également tournées vers l'entourage. En tant que proche d'un consommateur vous pouvez être soutenue et conseillée dans les difficultés que vous traversez.

Ainsi si votre conjoint n'est pas prêt pour une démarche, nous vous conseillons d'y trouver un espace de parole pour vous-mêmes si vous le souhaitez; en effet, il est important que vous ne restiez pas seule face à la souffrance que vous évoquez. Ces professionnels pourront vous apporter l'écoute dont vous avez besoin actuellement.

Vous trouverez en fin de réponse des coordonnées de CSAPA dans le périmètre géographique que vous nous avez indiqué.

Si vous souhaitez échanger davantage sur votre situation, n'hésitez pas à contacter un de nos écoutants.

Nous sommes disponible 7J/7J, par téléphone au 0980 980 930 (anonyme et non surtaxé) de 8 H à 2 H du matin ou par le Chat de notre site Alcool Info Service de 8 H à Minuit.

Avec tous nos encouragements à prendre soin de vous.

Bien cordialement.

---

## POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES

---

### CSAPA LE SÉMAPHORE

6 rue de Provence  
13004 MARSEILLE

Tél : 04 91 91 50 52

Site web : [www.addiction-mediterranee.fr/](http://www.addiction-mediterranee.fr/)

Accueil du public : lundi de 9h à 13h et de 14h à 19h, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h, le jeudi de 14h à 19h. (horaires modifiés en juillet et août lundi et jeudi jusqu'à 18h et vendredi jusqu'à 17h)

**COVID -19 : Contact de juillet 2022 Port du masque obligatoire et désinfection des mains.  
Substitution : délivrance de méthadone tous les matins sauf le jeudi.**

Voir la fiche détaillée

## **CSAPA DANIELLE CASANOVA**

**357, boulevard National  
13003 MARSEILLE**

**Tél : 04 95 04 35 25**

**Site web : [www.groupe-sos.org](http://www.groupe-sos.org)**

**Secrétariat : tous les matins de 9h15 à 12h, et les après midi suivants : lundi de 14h à 16h45, de mardi de 14h à 17h45, et jeudi de 17h à 18h45**

**Accueil du public : tous les matins de 9h15 à 12h, et les après midi suivants : lundi de 14h à 16h45, de mardi de 14h à 17h45, et jeudi de 17h à 18h45**

**Substitution : Délivrance de Méthadone tous les matins de 9h15 à 12h, et les après midi suivants : lundi de 14h à 16h45, de mardi de 14h à 17h45, et jeudi de 17h à 18h45**

**COVID -19 : Contact de Mars 2022: Port du masque obligatoire et désinfection des mains, Accueils collectifs restreints à 4 ou 5 personnes maximum. L'antenne nord est suspendue actuellement. Possibilité de vaccination COVID tous les mardis.**

Voir la fiche détaillée

## **CENTRE DES ADDICTIONS**

**270, boulevard Sainte-Marguerite  
13009 MARSEILLE**

**Tél : 04 91 74 61 89**

**Accueil du public : Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 16h15, le mercredi de 13h à 16h15**

**Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h**

**Consultat° jeunes consommateurs : lundi et jeudi pour les entretiens de premier accueil.**

**Substitution : Unité Méthadone : le lundi, mardi, jeudi, mercredi après midi et vendredi matin**

**COVID -19 : Accueil et suivi dans le respect des gestes barrières, le CSAPA ne propose plus d'ateliers en groupe depuis la crise sanitaire.**

Voir la fiche détaillée

### **En savoir plus :**

- Comment me faire aider en tant qu'entourage?